INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment de la SICAV. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cette SICAV et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ODDO BHF Convertibles Global

(ci-après, le « Compartiment »)

Un compartiment de la SICAV ODDO BHF (ci-après la « SICAV »), géré par ODDO BHF Asset Management SAS

Classe d'actions: **CN-EUR - LU1752466141 - EUR - Capitalisation**

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Compartiment a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence Thomson Reuters Global Focus Hedged Convertible Bond Index, calculé coupons nets réinvestis, sur un horizon d'investissement minimum de 3 ans. Le Compartiment est géré de manière active et en référence à cet indicateur. La composition du Compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur de référence.

Le Compartiment pourra être investi en obligations convertibles de toute nature, entre 66% et 100% de l'actif net et autres titres de créances jusqu'à 34 % maximum de l'actif net. La construction d'obligations convertibles synthétiques se fera notamment par l'association (i) d'une option d'achat listée et (ii) d'une obligation classique ou du cash.
Ces titres pourront être libellés en toutes devises et dans la limite de 50 % maximum de l'actif net du Compartiment, être des titres spéculatifs à haut rendement (« *High Yield* »), c'est-à-dire de notation inférieure à BBB- (*Standard & Poor's* ou jugé équivalent par le gestionnaire ou via une notation interne au gestionnaire).
Le gestionnaire ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en oeuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de rating, l'appréciation des contraintes de notation se fera en tenant compte de l'intérêt des actionnaires, des conditions de marché et de la propre analyse du gestionnaire sur la notation de ces produits de taux.
Les titres non notés pourront représenter au maximum 75% de l'actif net du Compartiment. Le Compartiment pourra détenir jusqu'à 5% de son actif net en actions issues d'une conversion d'obligations. Ces actions seront détenues à titre transitoire, en attente de prix de cession estimés favorables par le gestionnaire. Le Compartiment n'est soumis à aucune contrainte en termes de secteur d'activité ou d'appartenance géographique des émetteurs. La duration moyenne du portefeuille sera comprise entre 0 et 5.
Le Compartiment sera couvert contre le risque de change à 100%. Le risque résiduel résultant des délais d'ajustement des couvertures systématiques représentera moins de 5% de l'actif net. Le Compartiment pourra intervenir sur les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels (options, futures), négociés sur les marchés réglementés français ou étrangers, dans un but de couverture des risques de taux ou d'actions. Le Compartiment pourra également utiliser des options négociées sur des marchés réglementés français ou étrangers, afin d'être exposé aux actions dans la limite de 100% de l'actif net, au moyen d'obligations convertibles synthétiques et d'options sur Indices Actions.
L'éventuel risque de change associé sera couvert. La couverture du risque de change du Compartiment pourra se faire via des futures négociés sur les marchés réglementés français ou étrangers et via des *FX forwards*.
Le Compartiment pourra également utiliser à titre de couverture du risque de crédit uniquement des credit default swap (CDS) indiciels dans la limite de 10 %.
Accessoirement, le Compartiment pourra être investi jusqu'à 10% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPCVM ou d'OPC de droit européen répondant aux quatre critères du 41 1) e) de la Loi du 17 décembre 2010 concernant les Organismes de Placement Collectif. Ces OPC ou OPCVM pourront être gérés par le gestionnaire, la société de gestion (ODDO BHF Asset Management SAS) et/ou ODDO BHF Asset Management GmbH. L'investissement dans ces OPC sera compatible avec la stratégie d'investissement du Compartiment.

L'exposition aux différentes classes d'actifs, en intégrant les dérivés, ne pourra excéder 130% des actifs nets du Compartiment, soit un levier de 1,3.

Les demandes de souscription, de conversion et de rachat sont centralisées par l'agent de transfert (Caceis Bank, Luxembourg Branch), chaque jour d'évaluation jusqu'à 12h00, heure du Luxembourg, et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour même.

La classe d'actions CN-EUR est une classe de capitalisation.
Durée de placement recommandée : 3 ans
Ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	**5**	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.
Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Compartiment est classé dans la catégorie 5 :
Le Compartiment présente un niveau de risques moyen dû à sa politique d'investissement en titres de créance de tous ratings et toutes zones géographiques, dont une majorité d'obligations convertibles en actions.
Risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur :
Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
Risque de contrepartie: risque de défaillance d'une contrepartie le conduisant à un défaut de paiement. Le Compartiment peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.
Risque de liquidité: le Compartiment investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.
La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur nette d'inventaire du Compartiment

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

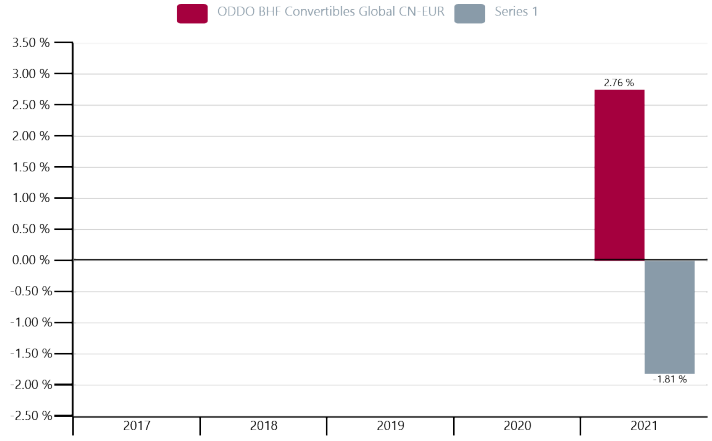
Frais prélevés par le Compartiment sur une année	
Frais courants	1,17 %

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en octobre 2021.
Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel de la SICAV donne le montant exact des frais encourus.
Ils ne comprennent pas les commissions de performance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur am.oddo-bhf.com ou au siège social de la Sicav.

PERFORMANCES PASSEES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Ce Compartiment a été créé le 16/12/2016.
La devise de référence du Compartiment est EUR.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

De plus amples informations sur le Compartiment tels que le prospectus (Français, Anglais, Allemand) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès du siège social de la SICAV au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.
La valeur nette d'inventaire du Compartiment est disponible sur le site internet am.oddo-bhf.com.
D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.
Chaque compartiment est une entité juridique séparée, ayant son propre financement, ses propres engagements, ses propres plus-values et moins-values, son propre calcul de valeur nette d'inventaire et ses propres frais. L'investisseur peut convertir les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions d'un autre compartiment de la SICAV, conformément aux modalités décrites dans le prospectus.

Fiscalité :
Le Compartiment peut servir de support de contrats d'assurance-vie.
Le Compartiment en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention d'actions du Compartiment peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

La SICAV est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20/10/2022.